



Intitulé du poste

Chargé de mission pour la
Régie eau et assainissement

Poste : Chargé de mission pour la régie eau et assainissement

Détails du poste

- 1- Affectation: Centre technique municipal
- 2- Lien hiérarchique : Directeur des services techniques (DST)
- 3- Catégorie Hiérarchique : C
- 4- Cadre d'emploi : Agent de maîtrise
- 5- Classement (catégorie) : Active Sédentaire

Missions

- 1- Principales :
 - Suit les travaux visant à élaborer le schéma directeur eau et assainissement (SD E&A)
 - Organise et assure le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement
- 2- Occasionnelles :
 - Participe à optimiser le rendement du réseau AEP

Activités et Tâches

- Participe aux travaux visant à élaborer le SD E&A
- Participe à la création d'un service spécialisé en assainissement
- Organise et assure le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement
- Organisation, en collaboration avec le DST, les consultations qui découlent du SD E&A
- Participe, en collaboration avec le DST, au suivi des travaux sur les réseaux de la régie
- Assiste le service voirie dans ses opérations d'entretien des réseaux E&A
- Rédige annuellement le rapport sur le prix et la qualité du service
- Organise la mise en place d'un système de suivi des interventions sur les réseaux en collaboration avec le service voirie
- Participe à la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Assure la mise en œuvre du programme d'actions et de travaux des profils de baignade
- Participe occasionnellement aux travaux visant à optimiser le rendement du réseau AEP (détection de fuites, analyse de données...)

Compétences/Qualités

1- Compétences :

- Disposer d'excellentes connaissances dans le domaine de l'assainissement
- Avoir une bonne capacité à organiser le travail, à piloter une équipe

2- Qualités :

- Sens du service public – Bon relationnel
- Capacité à rendre compte
- Réactivité – rapidité
- Sens de l'adaptation
- Disponibilité
- Rigueur
- Autonomie

Environnement du poste de travail

1- Lieu de travail : Centre technique municipal et terrain

2- Horaires : 37h30/semaine

3- Outils de travail : Equipement individuel de sécurité fourni outil informatique

4- Relations fonctionnelles (interne/externe) :

<u>Interne</u>	<u>Externe</u>
<ul style="list-style-type: none">- DGS- DST- DRH- Service voirie- Régie E&A- Services municipaux	<ul style="list-style-type: none">- Prestataires (BE, fournisseurs...)- Police de l'eau- Riverains

5- Congés/ RTT : 27 jours + 15 jours de RTT

6- Avantages liés au poste : formations en lien avec les enjeux du poste prévues

7- Contraintes / particularités :